

Vivre à CRUSEILLES

Bulletin Municipal **AUTOMNE 2022**



SOMMAIRE

合	DÉMOCRATIE ET CITOYENNETÉ Mouvements au sein du conseil municipal	4		JEUNESSE Le Point Ecoute Jeunes est en place	20
Å	AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME	Ξ		De nouveaux projets pour le CMJ Une nouvelle classe de violon à l'EMPC L'EMPC recrute un professeur de piano	20 20 20
ΦΦ	Le projet de Plan Local d'Urbanisme a été arrêté Avis rendus par la commission urbanisme	4 5		CULTURE ANIMATION TOURISM Fête de musique le 24 juin Soirée guinguette le 9 juillet	E 21 21
	TRAVAUX ET BÂTIMENTS La construction du CTM avance De nouveaux locataires à la maison Gal	5 5		Une belle fête du 13 juillet 3ème édition pour le cinéma en plein air Appel à bénévoles pour le Cinébus de Cruseilles Festival Intermède à Cruseilles le 27 août	21 22 22 22
	VOIRIE Aménagement de la rue du Stade Aménagement de la rue des Prés Longs Réhabilitation de la rue du Pontet Aménagements dans le quartier du Corbet Rénovation des trottoirs aux Grangettes	6 6 6 7 7	(<u>_</u>	Journée des métiers d'Art et de l'Artisanat Concours des maisons fleuries et jardins potagers Succès pour la 26 ^{ème} édition du vide grenier Grand retour de la foire agricole le 16 octobre Une nouvelle édition d'Octobre Rose Une patinoire à Cruseilles cet hiver	22 23 23 23 23 24 24
	Création d'un escalier pour monter à Sainte Agathe Le portail du cimetière refait à neuf Route forestière : des travaux revus à la baisse Reprise de la RD entre Bougy et Deyrier Nouveaux panneaux d'affichage dans les hameaux Reprise des pavés dans la Grand'rue Des essais techniques sur le Pont Charles Albert	7 8 8		SPORT ET ASSOCIATIONS SPORT Un nouveau moniteur au tennis club de Cruseilles Une section danse très active au CODC Forum des associations le 3 septembre « La 4S du Salève » a relevé le défi Mise à disposition du véhicule 9 places	
山	Deux aménagements agricoles sont en cours Réunion publique pour le déploiement de la fibre	9	(A)	DÉVELOPPEMENT DURABLE ET MOBILITÉ	
	FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES Mouvements du personnel communal Quatre départs fêtés fin août Recrutement d'un volontaire en service civique	10 10 10		Un été caniculaire et sec Nouveaux panneaux d'information aux Dronières Formation sur les plantes exotiques envahissantes « La nuit est belle! » le 23 septembre De nouveaux véhicules pour la commune Écowatt - Adoptons les bons gestes!	27 27 28 28 28 28
	AFFAIRES SOCIALES ET LOGEMENT Mise en place du transport en commun rural L'ADMR du Pays de Cruseilles recrute Repas des ainés Restos du Coeur Reprise des ateliers numériques Permanence du CCAS	11 11 11 11 11		PROCHE DE VOUS Accueil des nouveaux habitants Un nouvel arrêté contre les nuisances sonores Circulation à vélo : des règles simples à respecter Installation de 2 nouveaux défibrillateurs 2 nouveaux médecins à Cruseilles Mise à jour de l'adressage sur la commune Dématérialisation de l'affichage communal Succès pour la prise de rendez-vous en ligne	29 29 29 29 30 30 30 30
	ENFANCE ET PÉRISCOLAIRE Un été et une rentrée réussis pour le périscolaire Plus de 1870 élèves ont fait leur rentrée à Cruseilles	12 :13	® ■ ■2	REVUE DE PRESSE	31
	ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE			TRIBUNE LIBRE	33
	Actualité des commerces	16		ÉTAT CIVIL	34
	ZOOM: L'ASSAINISSEMENT	18	000	INFOS PRATIQUES	35
				AGENDA	36





Chères Cruseilloises, chers Cruseillois,

Après un bel été, nous voilà repartis pour une nouvelle année scolaire!

En effet, nous avons pu profiter pleinement de ces derniers mois grâce à un temps exceptionnel, même trop exceptionnel, puisque nous avons dû faire face à la canicule et à la sécheresse. Ainsi, dès la mi-juillet, des mesures de restriction des usages de l'eau ont été mises en place, impactant fortement les professionnels, les collectivités et également les particuliers. Néanmoins, cette situation nous a tous permis de réfléchir à l'usage que nous faisons de l'eau et à sa préciosité.

Malgré ces difficultés, l'été a été très festif à Cruseilles avec une fête de la musique incroyable, la première édition de notre soirée guinguette, mais qui ne sera pas la dernière tant elle a été appréciée, et un beau 13 juillet en dépit d'un petit problème technique sur le feu d'artifice.

Ces diverses manifestations nous ont permis de tous nous retrouver pour des moments très conviviaux.

Mais vos élus ont aussi continué à travailler pendant cet été car les dossiers en cours et les chantiers à mener ont été nombreux. Le rythme a même été très soutenu.

Concernant les chantiers importants, la construction du Centre Technique Municipal a démarré tandis que nous avons complètement terminé l'aménagement d'une partie de la rue des Prés Longs et de la rue du Stade.

Début septembre, les travaux de réhabilitation de la rue du Pontet ont débuté.

En parallèle de ces travaux, le conseil municipal du 26 juillet 2022 a clôturé une étape importante de la révision de notre PLU avec son arrêt. Les quelques semaines qui ont précédé ont été particulièrement éprouvantes non seulement en raison de la charge de travail afférente mais surtout à cause de la campagne diffamatoire et mensongère menée par quelques-uns au sujet de l'OAP 3 (Orientation d'Aménagement et de Programmation). Si les divergences d'opinion sont légitimes, les moyens pour les exprimer doivent néanmoins rester respectueux et légaux. Aussi, au vu des méthodes employées, nous nous sommes trouvés contraints de déposer plainte afin de faire cesser les agissements de quelques détracteurs anonymes prêts à tout pour déstabiliser l'équipe en place et faire le buzz.

Malgré tout, nous avançons et la phase de consultation a démarré et, après l'avis des Personnes Publiques Associées (PPA), vous serez amenés à donner votre avis sur ce PLU lors de l'enquête publique qui aura lieu vers la fin novembre pour une durée d'un mois. Nous vous tiendrons informés des dates exactes et des modalités.

Pour autant, cette révision du PLU ne nous a pas détournés de notre action quotidienne au service des Cruseillois.

En effet, les petits aménagements, les nouveaux marquages au sol, la réfection de la voirie, la pose de mobilier urbain, l'embellissement de certains secteurs se sont poursuivis grâce aux entreprises et au travail de nos agents municipaux. Je sais que, tout comme notre équipe, vous êtes sensibles à toutes ces petites améliorations du quotidien.

Ce début d'automne verra encore la réalisation de quelques travaux de voirie, plus ou moins importants, et la plantation d'arbustes et arbres à divers endroits du bourg-centre.

Avec la rentrée, les activités des associations ont également repris, toujours avec autant de dynamisme. Vous retrouverez dans l'agenda les nombreuses manifestations prévues cet automne et vous verrez que nous n'allons pas nous ennuyer!

Mais tous les projets à mener dans les prochains mois nous tiendrons aussi en action : la poursuite du dossier cantine scolaire, l'aménagement de la RD15 aux abords du lac des Dronières, l'installation d'une aire multisports, l'embellissement et l'éclairage de la place de la Fontaine, l'aménagement foncier... Nous aurons l'occasion de vous en parler plus en détails dans le prochain bulletin municipal.

Enfin, je ne peux terminer cet édito sans souhaiter une excellente année scolaire aux plus de 1 870 élèves de notre commune scolarisés dans nos sept établissements qui font notre fierté.

Je vous souhaite un bel automne et je reste, comme à l'habitude, à votre écoute et à votre disposition, ainsi que mon équipe.

Bien à vous.

Sylvie Mermillod



Mouvements au sein du conseil municipal

Le 29 juillet 2022, Monsieur Daniel Bouchet, conseiller municipal, a été démissionné d'office par le tribunal administratif pour refus de tenir les bureaux de vote.

En effet, malgré un rappel régulier de ses obligations en tant que conseiller municipal par le maire ou la directrice générale des services, il a toujours refusé de participer à la tenue des trois scrutins qui ont eu lieu depuis le début du mandat actuel. Monsieur Bouchet, qui avait la possibilité de faire appel, a confirmé sa démission par un courrier en date du 5 août 2022. Nous lui souhaitons une bonne continuation et le remercions pour son investissement durant son mandat de maire et ses deux dernières années en tant que conseiller municipal.

Pour le remplacer, nous souhaitons la bienvenue à Lionel Dunand qui entre au conseil municipal après le refus de siéger de Didier Germain et Séverine Chaffard.



Le projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été arrêté par le conseil municipal le 26 juillet 2022

Après de nombreuses séances de travail avec le groupe PLU, trois réunions publiques, deux ateliers participatifs et la diffusion de lettres d'information à la population, le conseil municipal du 26 juillet 2022 a voté l'arrêt du PLU. Lors de cette séance où le public est venu nombreux, le maire a d'abord présenté le bilan de la concertation puis le contenu du projet de PLU.

Après avoir rappelé les raisons qui ont conduit la commune à engager une révision, elle a précisé que ce PLU prévoit un développement beaucoup plus contenu de l'urbanisation, adapté aux mesures renforcées de protection de la nature, des ressources, du patrimoine et des paysages, et surtout de modération de la consommation d'espace, pour une gestion du territoire et un mode de fonctionnement plus durables.

Ainsi, en accord avec les évolutions législatives en cours concernant les documents d'urbanisme, ce PLU prévoit d'organiser et de répartir les capacités d'accueil, en grande majorité, au sein du tissu urbain existant. Il s'agit donc de réécrire la ville sur la ville, dans le respect des caractéristiques des espaces déjà urbanisés et la protection des espaces agricoles et naturels.

Le maire a ensuite abordé les grandes lignes du nouveau règlement écrit avec, notamment, une limitation de la

hauteur des bâtiments à 13 mètres contre 14.5 mètres dans le PLU actuel, une augmentation des pourcentages d'espaces verts et perméables requis, 3 places de stationnement par logement contre 2 actuellement...

Puis, le règlement graphique a été évoqué avec l'enveloppe urbaine et le périmètre des hameaux qui ont été clairement identifiés afin de permettre un retour en zone agricole ou naturelle des parcelles en périphérie.

Après s'être attardée sur les zones d'activités économiques et touristiques, elle est revenue longuement sur le sujet de l'OAP 3 (Orientation d'Aménagement et de Programmation) située route de l'Usine. Elle a rappelé qu'il est projeté d'y accueillir une extension de la Maison de Santé, déjà trop exiguë, une résidence séniors d'environ 75 hébergements, une crèche, de l'activité économique et du logement si nécessaire. D'autres besoins sont en cours d'étude, notamment en termes d'équipements publics pour la commune et la CCPC. Le projet se dessinera donc au fur et à mesure, en fonction des avancées et en concertation avec les acteurs impliqués.

Le maire a également insisté sur le fait que rien ne pourrait se faire sans l'accord de la commune qui, non seulement délivre les autorisations d'urbanisme, mais dans ce cas précis, est propriétaire d'une partie du foncier.



Pour terminer, les grands chiffres de ce projet de PLU ont été rappelés avec 390 logements et hébergements prévus sur 10 ans (contre 840 logements accordés sous le mandat précédent de 6 ans), un taux de croissance de la population fixé à 1%/an et la restitution de 4,5 hectares à la zone agricole.

Suite à cet arrêt du projet de PLU par le conseil municipal, celui-ci est parti en consultation auprès des Personnes Publiques Associées (PPA), c'est-à-dire les services de l'Etat, la Chambre d'Agriculture, le SCoT, les organismes environnementaux...

Le 4 octobre, le maire a également été conviée par le préfet de Haute-Savoie à la Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) pour présenter le projet et en débattre.

Sans oppositions des PPA, le PLU sera mis à l'enquête publique fin novembre 2022. Les dates des permanences du commissaire enquêteur seront alors largement communiquées dans la presse et sur nos différents canaux de communication.

Enfin, l'approbation définitive du PLU pourrait avoir lieu en février ou mars 2023.

Avis rendus par la commission urbanisme

Pour la période du 1er juin au 31 août, le service urbanisme a instruit 27 nouveaux dossiers qui se répartissent de la façon suivante :

- 17 Déclarations Préalables dont 9 ont été accordées, 2 refusées et 6 sont encore en cours d'instruction.
- 9 demandes de Permis de Construire (PC) dont 1 PC modificatif concernant le Drive du Carrefour Market, 1 PC pour des locaux commerciaux et d'activité, 3 PC pour des maisons individuelles, 1 PC pour un bâtiment agricole, 2 PC pour des modifications mineures sur maisons individuelles, 1 PC pour le réaménagement d'un garage et la création d'un abri voiture (carport) sur une villa existante. Tous sont encore en cours d'instruction.
- 1 permis de démolir en cours d'instruction.



La construction du Centre Technique Municipal avance

Après la réalisation du terrassement par l'entreprise Duclos TP cet été et les travaux préparatoires de maçonnerie par l'entreprise Bachetti, les établissements Bejean ont posé la charpente métallique en ce mois de septembre.

Pour l'heure, le planning prévisionnel du chantier est tenu et nous devrions pouvoir profiter de ces nouveaux locaux techniques dès le début d'année 2023.



De nouveaux locataires à la maison Gal

La commune a pris possession le 18 juillet 2022 de la maison Gal qu'elle a acquise par l'intermédiaire de l'Etablissement Public Foncier.

Dans un premier temps et dans l'attente d'un projet abouti, nous avons décidé d'y loger des familles ukrainiennes arrivées à Cruseilles voilà quelques mois.

Ces personnes sont en train d'apprendre le français et travaillent déjà sur le territoire pour certaines.

Une convention sera mise en place prochainement afin de déterminer leur participation financière aux frais de logement, ceci en fonction de leurs moyens bien évidemment.

Dans tous les cas, nous avons grand plaisir à leur donner un petit coup de pouce pour, selon leur choix, démarrer une nouvelle vie en France ou passer cette période transitoire avant de retourner dans leur pays.



Les travaux d'aménagement de la rue du Stade sont terminés

Démarrés le 27 juin 2022, les travaux se sont terminés mi-septembre. L'entreprise NGE a travaillé tout l'été pour livrer une rue complètement réaménagée avec un trottoir et du stationnement de part et d'autre de la voie et un plateau surélevé afin de freiner la vitesse des automobilistes.

La plateforme de tri sélectif et ordures ménagères a été déplacée pour un accès plus pratique et sécurisé, tout ceci sans supprimer aucun arbre!

Nous avons également profité de l'occasion pour reprendre une partie des enrobés de la rue des Frères qui était bien détériorés, ceci pour une plus-value de 12 320 € HT.

Cet aménagement était attendu depuis plus de 10 ans, nous espérons que les riverains sont satisfaits du résultat!

Un bel aménagement de la rue des Prés Longs

Comme prévu, tout était prêt pour la rentrée! La rue des Prés Longs, sur sa partie haute entre le cimetière et l'école élémentaire, a fait peau neuve en devenant complètement piétonne (sauf pour l'accès pompiers).

Nous pouvons désormais profiter de bancs pour attendre la sortie de l'école ou simplement se prélasser un peu, d'appui-vélos et d'une aire de jeux.

Si l'accès du côté de la Poste a dû être maintenu pour le parking du petit collectif du collège ainsi que celui des enseignants et du personnel périscolaire, la circulation automobile y est désormais strictement interdite pour tout autre véhicule, y compris pour les parents qui viennent emmener ou rechercher leurs enfants au CLAE. Croyez bien que nous n'avons qu'un seul objectif:

la sécurité des piétons et tout particulièrement des enfants; aussi, nous vous remercions par avance de respecter cette consigne. Notre ASVP sera très vigilant à cette interdiction et la gendarmerie pourra être amenée à verbaliser.

Enfin, les nouveaux quais bus sont opérationnels, évitant ainsi aux élèves de rejoindre le collège pour prendre leur bus.

Il ne reste plus qu'à engazonner les espaces verts et planter quelques arbres ou arbustes, quand la période sera propice, pour que cet aménagement soit parfaitement achevé.



Les travaux de réhabilitation de la rue du Pontet ont débuté

Le chantier, qui a démarré le lundi 5 septembre 2022, comprend la réfection de l'ensemble des réseaux humides et secs, de la voirie avec la création d'un caniveau en pavés et l'aménagement du parking en bordure du rond-point.

Pour le lot « Voirie et Réseaux Divers » (VRD),

c'est l'entreprise Rannard TP qui a été retenue pour réaliser les travaux pour 131 229 € HT pour la part commune, 188 390 € HT pour la part CCPC et 30 527 € pour la part SYANE (Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de Haute-Savoie).

Concernant le lot « génie électrique », l'entreprise Bouygues Energie et Services effectuera les travaux pour le SYANE pour un montant de 46 328 € HT.

A ce jour, et sauf imprévus, le coût total de cette réhabilitation de la rue du Pontet s'élève à 396 474 € HT.

Les travaux ont démarré par le bas de la rue et se poursuivront dans le sens montant.

L'accès pour les riverains se fait par la route du Salève. Durant le temps des travaux, quelques places de stationnement ont été réservées sur le parking du bas pour les riverains qui ont habituellement un parking personnel dans leur rue.

La réunion de chantier hebdomadaire se tient tous les lundis à 14h sauf changement exceptionnel.

Pour toute question, les riverains peuvent profiter de ce moment sur place ou s'adresser à la mairie.



Quartier du Corbet : marquage au sol et rénovation des pavés pour améliorer la circulation et le stationnement

Lors de la réunion de quartier de novembre 2021, il avait été convenu avec les habitants du Corbet que deux secteurs en pavés, très détériorés, seraient remplacés par de l'enrobé.

Il s'agit de l'intersection entre la rue des Fours et la rue des Prêtres et au Recorbet.

Les travaux, réalisés par l'entreprise NGE, ont eu lieu les jeudi 18 et vendredi 19 août 2022 pour un montant de 15 858 € HT.

Comme convenu également lors de cette réunion de quartier, nous avons procédé à du marquage au sol afin de matérialiser certaines zones de stationnement en blanc, et d'autres en jaune où il est au contraire interdit de stationner afin de maintenir un gabarit de voirie suffisant pour le passage des véhicules, principalement ceux des secours et du déneigement.

Nous avons aussi instauré une zone de rencontre où la vitesse est limitée à 20 km/h et où le piéton et le cycliste sont prioritaires sur les véhicules motorisés.

Cette zone est matérialisée par des pictogrammes : bleus à ses entrée et sortie et des piétons et pastilles « 20 » tout au long de la voirie.

Ces travaux de marquage ont coûté 2 400 € HT.

Des panneaux de signalisation sont en commande et viendront rapidement compléter ces aménagements. Globalement, les sens de circulation ont été peu modifiés, il suffit de suivre les flèches au sol.

Nous comptons sur le civisme de tous pour respecter les nouvelles règles de stationnement et de circulation qui ont été validées par l'ensemble des habitants du quartier présents lors de la réunion de concertation.

Rénovation des trottoirs aux Grangettes

Mi-septembre, suite à la coupe des arbres qui gênaient la circulation piétonne et dont les racines soulevaient les enrobés, les agents des services techniques ont rogné les souches.

Ensuite, l'entreprise NGE a pu intervenir pour refaire de nouveaux enrobés dans les zones concernées. Le coût de ces travaux est de 5 430 € HT.

Nous avons profité de la présence de l'entreprise à proximité pour reprendre quelques zones d'enrobé détériorées dans l'impasse de la route du Suet, devenue communale en mai 2020, le tout pour un montant de 2 500 € HT.



Création d'un escalier pour monter à l'oratoire de Sainte Agathe

Toujours dans le quartier du Corbet, les agents des services techniques ont réhabilité l'accès à l'oratoire de Sainte Agathe en créant un escalier, plus praticable que le sentier initial.

Cet oratoire se situe sur la colline du Corbet, on peut y accéder par la place de la Halle. C'est un beau site à découvrir au fil de vos balades.

Merci à Philippe, Gaël, Laurent et Jean-François pour ce beau travail!

Merci également à Bernadette qui entretient bénévolement l'intérieur de l'oratoire!

Le portail du cimetière a été refait à neuf

Complètement rénové et repeint, le portail du cimetière a désormais fière allure!

Merci à DB SOUDURE 74 pour ce beau travail!





Les travaux de confortement de la route Forestière seront revus à la baisse

Lors d'un précédent bulletin municipal, nous vous avions informés qu'un tronçon de 2,9 km de la route Forestière serait conforté cet automne.

Les travaux prévoyaient d'élargir la voie en supprimant l'enrobé en place pour le remplacer par du matériau concassé. Le budget de ces travaux était de 193 000 € HT dont 129 000 € de subventions de la Région et du Département.

Après plusieurs visites sur place et une réflexion menée avec l'ONF, nous avons trouvé qu'il était dommage d'ôter l'enrobé en place, encore en excellent état. Ainsi, même si ces travaux étaient largement subventionnés, nous avons souhaité les réduire au minimum afin de ne pas gaspiller d'argent public.

Reprise de la route départementale entre Bougy et Deyrier

Fin juillet, l'entreprise Eurovia a réalisé durant une semaine, pour le compte du Conseil Départemental, des travaux de reprise des affaissements sur la RD 23. Ces travaux sont venus en complément de la première tranche effectuée l'été dernier entre le Suet et Bougy.



De nouveaux panneaux d'affichage dans les hameaux

En cette fin d'été, nous avons réalisé une campagne de réhabilitation des supports de communication dans les hameaux. Pour ce faire, nous avons installés de nouveaux panneaux en liège sur lesquels il est plus aisé de punaiser les affiches. Quand cela a été possible, les surfaces d'affichage ont aussi été agrandies.

Aussi, nous vous demandons désormais de ne plus poser d'affiches en dehors de ces panneaux afin de ne pas détériorer le mobilier urbain et les abribus. Par conséquent, les travaux se résumeront à :

- Un arasement des bordures de route sur certaines zones,
- La création d'une quarantaine de renvois d'eau métalliques,
- La réfection des 2 raccordements sur la route départementale,
- La pose de 2 barrières et de panneaux. Le montant des travaux résiduels est estimé à 45 000 € HT. Nous attendons un nouvel accord de subvention avant de lancer le chantier cet automne. Lors des visites, nous avons pu constater qu'un autre tronçon était, lui, fortement endommagé. Aussi, nous avons déposé un nouveau dossier pour obtenir des aides pour sa rénovation prochaine.



Une reprise partielle des joints des pavés dans la Grand'rue cet été

Durant la semaine du mardi 16 au samedi 19 août 2022, la Grand'rue a été fermée à la circulation sur une voie afin de permettre la reprise des joints des pavés sur certaines zones. Une déviation a été mise en place par la route de l'Arthaz.

Nous avions choisi la période la plus calme en termes de trafic pour effectuer ces travaux afin de ne pas trop impacter la circulation et la vie des commerces de Cruseilles.

Malheureusement, certaines zones en milieu de chaussée n'ont pas pu être reprises car il aurait été nécessaire de fermer la Grand'rue en totalité. Avec le temps de prise de 4 jours du produit de jointement, celle-ci n'aurait pas pu être circulée durant une semaine!

Nous avons donc reporté ces travaux et nous mènerons une réflexion plus poussée sur le maintien ou non des pavés à certains endroits étant donné leur difficulté d'entretien...



Pont suspendu Charles Albert : réalisation d'essais pour la pose de peinture anticorrosion

Le conseil départemental de la Haute-Savoie va lancer, du 3 octobre au 4 novembre 2022, des travaux d'essais pour la pose d'une nouvelle peinture anticorrosion au Pont de la Caille dit « Charles Albert ». Ainsi, la traversée du pont sera interdite pour les piétons et les cycles durant les cinq semaines de travaux.

En effet, la structure métallique du tablier d'une portée de 192 mètres, dont la protection anticorrosion date de 1960, présente de nombreux points de corrosion en divers endroits des pièces métalliques. La protection anticorrosion appliquée en 1992 sur les câbles galvanisés accuse également une usure avancée.

Préalablement à la remise en peinture de l'ensemble de l'ouvrage, des essais doivent permettre de définir les systèmes de peinture, leurs modes opératoires de mise en œuvre, y compris le décapage des peintures existantes et la récupération des rejets, dans un contexte « plomb » et « amiante ».

Les travaux nécessiteront la réalisation, à l'extrémité nord de l'ouvrage (côté Cruseilles), d'un prototype d'échafaudage confiné d'une longueur de 7,5 mètres de long, rendant impossible la traversée du pont.

Un accès à l'ouvrage côté Allonzier la Caille sera conservé pour permettre un cheminement jusqu'à la moitié de l'ouvrage. Les installations de chantier, et notamment les sas de décontamination du personnel et des containers de stockage des produits amiantés, seront implantés sur l'esplanade côté Cruseilles.

L'opération, menée par le Conseil départemental de la Haute-Savoie, s'élève à 106 700 €.

Deux aménagements agricoles sont en cours

Le premier chantier se situe sur la route des Gargues et consiste au comblement d'une importante cuvette qui rend difficile l'exploitation agricole de cette parcelle.

Le deuxième aménagement, qui démarrera prochainement, est localisé sur la route de chez Vaudey à proximité de l'aire de repos de l'autoroute. Ancienne aire de stockage durant les travaux de construction de l'A 41, ce terrain nécessite un apport important de terre végétale pour devenir fertile et labourable. La création de merlons en bordure de voie permettra également de contrer les occupations illicites par les gens du voyage durant l'été.

Chacun de ces projets a fait l'objet d'une déclaration préalable, d'une étude agronomique, d'un relevé topographique et d'un constat d'huissier concernant la voirie desservant la parcelle. Pour chaque demande, la commune consulte aussi systématiquement la Chambre d'Agriculture Savoie Mont Blanc afin de s'assurer que le

Déploiement de la fibre : réunion publique du mardi 11 octobre 2022

En juillet 2022, notre commune est devenue, pour partie, éligible aux offres commerciales pour la fibre optique.

Souscrire à la fibre signifie le passage dans le logement d'un nouveau câble, par le même chemin que le câble téléphonique historique. Le raccordement s'effectue sous votre responsabilité. Il faut donc repérer par où passe actuellement ledit câble téléphonique, déboucher/réparer éventuellement les gaines & fourreaux, soulever les regards, dégager les prises, etc. Il faut aussi réfléchir à l'emplacement que l'on souhaite pour la nouvelle prise murale. Et enfin, il faut être bien présent le jour du rendezvous pour guider le technicien qu'enverra l'opérateur auprès de qui les gens se seront abonnés.

Afin de mieux comprendre le processus et permettre aux personnes intéressées de rencontrer les différents opérateurs qui peuvent commercialiser la fibre, une réunion publique a été organisée par la municipalité le mardi 11 octobre à la salle socio-culturelle.

Pour ceux qui n'ont pas pu y assister, vous trouverez les coordonnées des opérateurs sur

https://www.covage.com/fibre-haute-savoie/operateurs/

Si vous n'êtes pas encore éligible, il faut un peu de patience, le déploiement se poursuit.



projet présente un réel intérêt en termes d'amélioration de l'exploitation du terrain. Un suivi mensuel du chantier par un agronome ainsi qu'un relevé topographique à la fin des travaux sont exigés afin de contrôler le bon respect de l'environnement et de l'autorisation d'urbanisme.

Enfin, la municipalité a décidé de demander une indemnité de 0,25 € par m³ apporté au titre des nuisances subies. Il est à noter que les dommages éventuels causés à la voirie seront dédommagés par ailleurs.

Nous sommes bien conscients que ces chantiers peuvent causer des désagréments mais nous devons néanmoins adopter une attitude responsable quant à la gestion des déchets inertes engendrés par les nombreuses constructions sur notre territoire.



Mouvements du personnel communal

• Service administratif

- Démission de Aurélie Vennin, chargée de projet Petites Villes de Demain à compter du 4 juillet 2022.
- Mutation de Marie Lucie Columpsi à compter du 29 août 2022. Après 17 années passées aux services techniques de la commune, Marie Lucie a décidé de changer de collectivité pour se rapprocher de son domicile. Bonne continuation à elle dans la suite de sa vie professionnelle!
- Emploi d'été 2022 : recrutement pour le mois de juillet de Margaux Sollero

• Service Technique

- Départ de Eric Degen, contrôleur de travaux recruté le 1^{er} janvier 2019 au sein des services techniques. Eric fera valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} janvier 2023.

Il est remplacé par Nicolas Duperret qui a intégré le personnel communal le 22 août.

Nous souhaitons une belle retraite à venir pour Eric et une belle intégration pour Nicolas!

- Emplois d'été 2022 : recrutement de Cyprien Salles et de François Galley.

• Service Enfance-Jeunesse

- Mise en détachement de Louisa De Melis à compter du 8 juillet 2022 pour intégrer la fonction publique hospitalière.
- Départ de Coralie Billaud à compter du 29 août, animatrice périscolaire arrivée à la mairie en septembre 2020. Bonne continuation à elle dans la suite de sa vie professionnelle!
- Recrutement de Camille Moravski, Adeline Janin et Marine Verguet pour compléter l'équipe d'animation pendant l'accueil de loisirs de l'été.

• Service Restauration scolaire

- Démission de Petra Mendu à compter du 31 août 2022. Nous souhaitons une belle continuation à Petra!

• Distribution des bulletins et autres documents communaux

- Renouvellement de la mission de vacation confiée à Aurore Vallejo.

Quatre départs fêtés fin août

A l'occasion des différents départs d'agents de la commune, un pot a été organisé afin de les remercier pour leur implication au sein de la mairie.

L'ensemble de l'équipe municipale, du conseil municipal et des collègues souhaitent une belle retraite à Sylvianne et Eric et une bonne continuation à Marie Lucie et Coralie!







Mise en place du transport en commun rural

Au mois d'août, la municipalité a réceptionné le véhicule 9 places financé par les entreprises locales (voir l'article page 28).

Utilisé principalement par le service jeunesse, nous souhaitons également que nos aînés des hameaux de Cruseilles en bénéficient.

Dans un premier temps, nous mettrons en place un circuit des hameaux vers le centre-bourg, tous les jeudis matins. Les personnes âgées de 65 ans et plus, moyennant une somme modique, pourront se rendre au marché, à des rendez-vous médicaux ou dans les commerces cruseillois. En fin de matinée, elles seront reconduites chez elles.

Nous étudions aussi la possibilité d'avoir un autre circuit à destination d'Annecy.

Si vous êtes intéressé par l'un ou l'autre de ces services, merci de vous faire connaître en appelant l'accueil de la mairie au 04 50 32 10 33.

Et si vous êtes en forme, que vous aimez conduire et rendre service, pourquoi ne pas devenir chauffeur bénévole pour le transport en commun rural ? Si vous êtes intéressé, contacter la mairie au 04 50 32 10 33.

L'ADMR du Pays de Cruseilles recrute



- * Aides à domicile
- * Auxiliaires de vie sociale

Les avantages:

- Prime de bienvenue de 500 €
- Primes et cartes cadeaux
- Planning adaptable à vos besoins
- Temps plein ou temps partiel

Avec ou sans diplôme, Avec ou sans expériences, Nous vous formons. Évolution interne.

Rejoignez-nous au 04 50 44 09 45 ou à accueil.cruseilles@fede74.admr.org, Justine et Sonia sont à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Repas des ainés

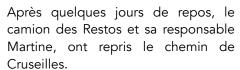
Le traditionnel repas de nos aînés aura lieu **le samedi 29 octobre, à midi, à la salle socio-culturelle.**

Il est offert pour les personnes de Cruseilles de plus de 70 ans.

Pour les accompagnants ou extérieurs à la commune, le prix du repas sera de 27 euros.

Inscriptions demandées auprès de la mairie (04 50 32 10 33) avant le 21 octobre à 17h.

Restos du coeur





Tous les mardis matins, ils apportent une aide alimentaire à ceux qui en ont besoin.

Pour tous renseignements et inscriptions : 06 76 67 57 40.

Reprise des ateliers numériques

Afin de répondre à une demande croissante d'ateliers informatiques, le CCAS a débuté des formations d'inclusion numérique.

Une subvention départementale a été accordée pour les formations assurées par l'Académie des Passeurs

de Savoirs (ACAPASSAV). Une conférence de présentation du programme s'est tenue en avril. Deux conférences sur des thématique précises, la sécurité et la dématérialisation, ont été animées par Eric et Dominique, nos sympathiques formateurs. Les ateliers se sont déroulés jusqu'en juin avec une trentaine de personnes, ce qui représente une centaine de participations, certains étant inscrits sur plusieurs ateliers.

À la demande des apprenants, d'autres sessions sont programmées en octobre et novembre.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le 06 65 64 99 78.

PERMANENCE DU CCAS

Les permanences ont lieu tous les mercredis de 14h à 16h, avec ou sans rendez-vous. Différentes aides sont proposées : aides aux dossiers administratifs, demandes de logement, renseignements sur les allocations.





Un bel été et une rentrée réussie pour le périscolaire

Cet été, l'imaginaire de vos bambins a été mis en ébullition par moultes histoires et légendes.

En effet, l'accueil de loisirs a vécu au rythme des us et coutumes celtes tout le mois de juillet.

Et pour clore cette belle aventure, parents et enfants ont été invités à partager danses, chants et mets gourmands autour d'une veillée celtique animée par l'ensemble de l'équipe d'animation et un groupe de musique.

Au mois d'août, les enfants ont voyagé à travers les airs par le biais de diverses activités et sorties.

En parallèle, certains enfants ont choisi de participer aux séjours en camping, que nous avons proposés au mois de juillet pour les enfants d'élémentaire.

Nous remercions les familles qui nous ont accordé leur confiance !

Organisés dans des environnements sauvages et naturels au cœur de l'Ain, ils ont été riches en activités ; baignades, pédalo, accrobranche, parcours aquatiques, veillées barbecue, jeux de rôles et énigmes...

Ces séjours forts enrichissants ont ravi les petits et les grands aventuriers, et nous leur donnons d'ores et déjà rendez-vous l'été prochain, pour de nouveaux séjours en juillet 2023.

Si vous souhaitez faire vivre de beaux moments à vos enfants, les inscriptions pour les vacances d'automne débuteront le lundi 3 octobre 2022.

Le service Enfance Jeunesse a convié pour la première fois, toutes les familles à une réunion de présentation fin août.

Ce temps a été l'occasion d'exposer l'ensemble des services proposés, d'expliquer l'organisation, de présenter les locaux, l'organisation et l'équipe d'animation. Nous avons estimé à une trentaine d'adultes qui ont répondu présents pour ce temps d'échange et de partage.

Maintenant, place à une nouvelle année scolaire, avec de nouvelles aventures, sur la thématique « voyage à travers le temps ».

Ne soyez pas surpris si vos enfants vous font part d'une machine à remonter le temps !

Les animateurs vont éveiller leur curiosité pour les temps passés et leur imaginaire pour le futur.

L'équipe d'animation se veut bienveillante avec les familles et les enfants pour permettre un accueil chaleureux et convivial.

Les enfants d'élémentaire, du CP au CM2, sont dorénavant tous accueillis dans les locaux de l'école et du CLAE élémentaire, et se restaurent dans la salle socio-culturelle aux abords du gymnase.

Pas de changement pour la maternelle ; les enfants de la petite à la grande section sont tous accueillis dans les locaux de l'école et du CLAE maternelle.

Face au succès de la veillée « Jeux m'amuse en famille », en juin dernier, le service Enfance / Jeunesse organisera une nouvelle soirée en novembre prochain, autour d'une formule « escape game ».

Nous vous donnons donc rendez-vous pour ce bel événement à venir.





Conférence gratuite

« Comprendre l'enfant pour mieux l'accompagner » le jeudi 13 octobre à 20h

Conférence gratuite organisée par la mairie de Cruseilles et animée par Mylène Cheynet.

Gymnase des Ebeaux, salle de réunion du 1er étage Entrée libre Pré-inscription conseillée au 06 08 07 11 48

PLUS DE 1870 ÉLÈVES ONT FAIT LEUR RENTRÉE À CRUSEILLES CETTE ANNÉE

En tout, ce sont 120 élèves de plus que l'an passé qui ont intégré les établissements scolaires de la commune : si les effectifs sont relativement stables dans les écoles primaires, ils ont bien augmenté dans les établissements secondaires.

École Saint Maurice

122 élèves répartis en 5 classes en double-niveaux de la petite section au CM2

« C'est avec le sourire, et parfois quelques larmes, que les élèves de l'école St Maurice ont fait leur rentrée. En arrivant, les enfants ont pu découvrir de nouveaux jeux installés dans la cour (table de ping pong ; toboggan) ; une cour qui s'était déjà parée de couleurs au printemps dernier avec divers tracés au sol (aménagements réalisés par l'association de parents d'élèves).

Cette année sera placée sous le signe du « voyage » : voilà l'occasion de découvrir le monde et ses merveilles et de s'évader un peu, et pourquoi pas de temps en temps, partir à la découverte de son « voyage intérieur »...

L'équipe des enseignantes, des Atsems, des animateurs, des personnes de l'OGEC (Organisme de Gestion de l'Ecole Catholique) et de l'APEL est désormais prête pour accompagner les parents et les enfants dans ce nouveau voyage et vous souhaite une belle rentrée! »,

Sandrine Gourcerol, directrice.







École Primaire Publique de Cruseilles

409 élèves répartis en 16 classes de la petite section au CM2

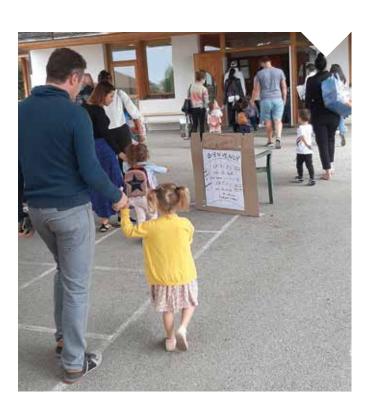
« Une nouvelle rentrée en musique pour les écoliers de l'école de Cruseilles, très sereine sur les 2 sites maternelle et élémentaire.

La réhabilitation de l'école élémentaire touche à sa fin et nous avons fait une rentrée dans de très beaux locaux, très fonctionnels.

L'allègement du protocole sanitaire redonne de l'espoir pour ce début d'année scolaire.

Notre priorité, une école engagée pour le bienêtre de tous afin de favoriser les apprentissages et l'épanouissement de nos élèves. »

Stéphanie Pillet, directrice.



Collège Louis Armand

761 élèves répartis en 27 classes de la 6ème à la 3ème (15 élèves de plus que l'an passé)

« Pour cette rentrée scolaire, le collège Louis Armand accueille 27 classes pour un effectif total de 761 élèves soit 15 élèves de plus que l'an passé.

Nous voulons aborder cette rentrée sous le signe de la normalité avec un protocole sanitaire au niveau le moins contraignant. Si nous restons prudents, la vie va pouvoir reprendre le cours habituel qui nous a fait défaut.

Cultiver chez l'élève l'estime de soi, le respect d'autrui et la confiance en l'avenir, créer des conditions d'accueil sereines et propices aux apprentissages, faire du collège un lieu de partage et de travail où chacun puisse trouver sa place, est le préalable indispensable à la réussite de tous.

Nous aurons à cœur de poursuivre notre engagement pour mettre au centre de notre action le bien-être des élèves, garant de la transmission des savoirs.

L'ensemble des personnels du collège se joint à moi pour souhaiter une bonne rentrée scolaire à tous. » **Sylvie Quiblier, principale.**







Collège Maria Montessori des Aiglons

30 élèves de la 6ème à la 3ème

« Cette année, le collège a fait sa 9ème rentrée et retrouve donc un effectif d'une trentaine d'élèves. Nous sommes heureux et fiers d'avoir réussi à passer la crise du covid et par là même retrouvé un effectif suffisamment conséquent pour mener à bien notre projet pédagogique.

Au-delà des savoirs académiques, nos jeunes, toujours plein d'idées et d'énergie, apprennent à vivre ensemble dans cette grande maison des Aiglons. Nous repartons donc pour une année pleine de découvertes et de rencontres humaines, en route vers la dixième année et la grande fête que nous projetons de célébrer à cette occasion. », Sylvie Coffre et Olivia Gollain, directrices.

MFR IMAA

150 apprentis

Formations en apprentissage des métiers de la maintenance automobile (Bac Pro, BTS1 et BTS2) et aéronautique (2nd, 1ere et Terminale option système et avionique) et 4 classes de Mention complémentaire (avion turbines, avions pistons, hélicoptère et avionique)

« Une rentrée compliquée pour la MFR IMAA.

En effet, malgré une demande importante des entreprises cette année, le nombre de jeunes souhaitant devenir mécanicien est en baisse. Malgré une veille de l'équipe de la MFR durant les mois de juillet et d'aout, le recrutement n'est pas à la hauteur de nos espérances. Une rentrée également très mouvementée avec le début des travaux du bâtiment logeant les apprentis majeurs qui va durer jusqu'au mois de décembre, la préparation des 30 ans de la MFR qui aura lieu le samedi 1^{er} octobre, la mise en route de l'académie aéronautique région AURA... Malgré ces préoccupations, l'ensemble de l'équipe de la MFR IMAA, reste à l'écoute des jeunes, des entreprises partenaires et des différents acteurs afin d'accompagner les jeunes vers leur réussite personnelle et professionnelle avec l'obtention de leur diplôme. », Patrick GUYON, directeur.

CFA MFR les Ébeaux

195 élèves répartis en 11 classes (26 élèves de plus que l'an passé)

- CAP Maintenance des Véhicules (1ère et 2ème année)
- CAP Propreté Environnement Urbain Collecte Recyclage (1ère et 2ème année)
- Bac Professionnel Maintenance des véhicules (2 classes par niveau de la Seconde à la Terminale)

« Cette rentrée est marquée par un souffle nouveau au sein de l'équipe avec l'arrivée de Nicolas Charlery et Grégory Clerc, formateurs du champ professionnel, de Missir Douville, Clément Personnettaz et Céline Roux, formateurs(trice) du champ général et de Jean-Christophe Rey, nouveau comptable qui vient compléter l'équipe administrative. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Toute l'équipe des Ebeaux compte de nouveau accompagner les apprentis sur le chemin de la réussite en collaboration avec les familles et les maitres d'apprentissage.

L'enquête de territoire conduite auprès des professionnels de l'automobile à l'automne 2021, a montré un besoin de montée en compétences techniques post BAC dans le domaine automobile. Une étroite collaboration avec l'Association Nationale de la Formation Automobile (ANFA) en a découlé pour l'obtention de l'habilitation du titre de branche à finalité professionnelle de Technicien Expert Après-Vente Automobile (TEAVA). Il s'agit d'une formation hautement qualifiante conduite sur 14 mois. Nous sommes extrêmement fiers d'accueillir la toute première session déjà complète qui sera conduite dans le nouvel atelier TEAVA par messieurs Saint-Gilles Omer et Bacci Thibor.

En parallèle, l'équipe compte bien poursuivre sa dynamique de projet notamment dans le cadre de l'ouverture aux Mondes et aux Autres. C'est ainsi que nos apprentis de Terminale MVA s'apprêtent à s'envoler pour Barcelone pour un séjour de 3 semaines d'immersion



culturelle et professionnelle. L'équipe accompagnera aussi nos apprentis inscrits aux Olympiades Métier (World Skills) dans la catégorie régionale.

Encore de beaux défis à relever pour tous les collaborateurs du CFA MFR LES EBEAUX! Ensemble, formons les professionnels de demain! » Nadia Lainé, directrice

CFA MFR les Dronières

205 jeunes en 4ème et 3ème d'orientation ainsi qu'en 2nd, 1ère, Terminale Bac Pro CGEA et BTS1 et BTS2 pour les métiers de l'agriculture

(23 jeunes de plus que l'an dernier).

« Une belle rentrée pour la MFR les Dronières!

205 jeunes passionnés et passionnants, accompagnés par 32 salariés... A cet effectif se rajoute un énorme réseau de professionnels avec nos Maitres de Stages et d'Apprentissages.

La clé de notre réussite, c'est également l'alternance de périodes de formation à la MFR et les périodes « dans le bain professionnel ». La théorie prend alors tout son sens et bien souvent la passion fait le reste!

Pleins de projets pour cette nouvelle année. Bien évidemment, toujours et encore, de belles réussites aux examens mais également des temps forts : 3 semaines en Irlande, de l'opéra, un voyage d'étude

as semaines en Irlande, de l'opéra, un voyage d'étude en Camargue, des participations aux foires agricoles et manifestations, un partenariat pour l'événement agricole tant attendu de « Vaches en pistes », des visites professionnelles, des défis sportifs, des rencontres avec l'histoire, des innovations pédagogiques, des temps festifs ...

Tout ce qui contribue à la vie d'une « maison ».

Et des nouveautés à venir, le Conseil d'Administration œuvre à l'amélioration des conditions d'accueil et d'hébergement : 33 années de notre bâtiment... en âge de pierre... un petit lifting s'impose.

Alors il va falloir s'adapter et œuvrer pour ce beau projet.

Nous sommes heureux de faire partie de ce beau territoire de Cruseilles qui nous offre tellement de potentiels!

Le CFA MFR les Dronières : « Fière de ses jeunes de l'école de l'agriculture de demain! »,

Valérie Noël, directrice.





ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

ACTUALITÉ DES COMMERCES

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Julie Bois, survenu le dimanche 18 septembre.

En 2019, Julie avait réalisé son rêve et ouvert, place de la Mairie, La Fabrique d'L, une jolie boutique de loisirs créatifs et mercerie.

Avant de prendre la présidence de l'association des commerçants, Julie s'était également largement investie dans les associations de parents d'élèves, trésorière puis présidente de l'APE durant plusieurs années.

Nous adressons nos sincères condoléances à ses enfants, à sa famille ainsi qu'à ses proches.



Chez les jumelles



Chez les jumelles, c'est un petit restaurant qui vous accueille du petit-déjeuner au goûter et qui vous propose 4 plats locaux et de saison à midi.

Les jeudis et vendredis soirs s'organisent autour de plusieurs planchettes à déguster autour d'un verre de vin ou d'une bière locale. Margaux, éducatrice spécialisée de profession, a effectué une reconversion inattendue en passant un CAP cuisine. Elle est donc la cheffe de cette cuisine ouverte, sans brigade à gronder!

Car ici, comme le nom de l'établissement l'indique, on travaille à deux. Léa est en salle et vous apporte les plats que sa jumelle a cuisiné, servis dans une vaisselle soigneusement chinée.

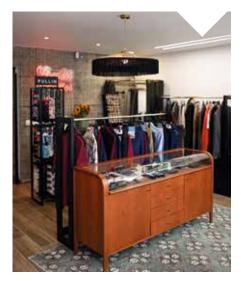
Le tout dans un décor vintage et joyeux où se côtoient des meubles anciens et des collages de Gérard Depardieu.

Alors si vous passez manger un pain perdu salé ou une gaufre au chocolat, ne cherchez pas deux filles identiques; les jumelles ne se ressemblent en rien et ont mis leurs différences au service de ce lieu improbable et très personnel.

Depuis le 1er septembre, la boutique Chez Les Jumelles vous accueille au centre de Cruseilles. Voisines du restaurant du même nom, Fabienne et Solène vous proposent un large choix de vêtements homme et chaussures mixtes.

Pour faire plaisir ou pour se faire plaisir, notre gamme s'étend aux accessoires. Et pour un cadeau sur mesure, vous pouvez également concevoir un sweat à message personnalisé.

Nos marques sont respectueuses de l'environnement et en grande majorité de fabrication européenne, car ici on aime penser qu'on peut s'habiller bien en consommant mieux!



La 99^{ème} aux ponts de la Caille

Avec la 99ème, établissement fraîchement rénové, entre bar à cocktail et restaurant, Marie et Anthony, nouveaux propriétaires du lieux, redonnent vie au magnifique site historique du Pont de la Caille. De nouveau, les touristes trouvent un endroit où se désaltérer et les locaux un lieu convivial pour siroter un cocktail avec vue sur les Usses.

Cet été, la terrasse de la 99^{ème} n'a pas désempli. L'aménagement du lieu, la qualité des cocktails ont séduit la clientèle.

Désormais, Marie et Anthony sont prêts à vous accueillir cet hiver et prévoient déjà de proposer des plats maisons et typiques de la région, des animations en rapport avec le calendrier sportif, des soirées à thèmes et pourquoi pas des descentes en luges!



Louvéa

Depuis le 1^{er} octobre, Louvéa est ouvert au 50 rue du Tram.



Vous pouvez y découvrir les nombreuses créations de Virginie Duquet qui confectionne toute une gamme d'articles pour les femmes (capes, sarouels...), les bébés (bavoirs, capes de bain...), le bien-être et l'hygiène (serviettes pour les cheveux, carrés coton lavables...) ainsi qu'une foule d'accessoires (tours de cou, cols amovibles, écharpes-moufles...).

En attendant de se lancer à 100% et d'être présente chaque jour dans sa boutique, Virginie vous reçoit sur rendez-vous.

N'hésitez pas à la contacter par email à creationcouture74@gmail.com

Virginie prévoit également de s'associer avec 2 couturières pour continuer à vos proposer un service de couture et retouches.

Nous en profitons pour remercier Véronique Parenti de Kit couture pour les précieux services de couture et retouches rendus pendant toutes ces années.

Nous lui souhaitons une bonne continuation pour la suite.

Changement de propriétaire à la boucherie du Salève

Nicolas Favre est parti vers d'autres horizons depuis le 1^{er} juillet et c'est Thibaut Mouthon qui a pris la relève après 6 ans passés à ses côtés. Il connaît donc bien la boucherie et, fier de sa formation en boucherie / charcuterie / traiteur, il a plein de projets pour apporter son savoir faire et développer ses propres idées.





Mise en place d'une signalétique réglementaire pour les commerçants et artisans

Il y a quelques mois, la Direction Départementale des Territoires (DDT) de Haute-Savoie avait exigé de la part de nombreuses entreprises de Cruseilles qu'elles retirent leurs panneaux publicitaires afin de se mettre en conformité avec le Code de l'environnement.

Pour pallier à l'enlèvement de ces panneaux, la commune a proposé aux commerçants et artisans une signalétique réglementaire qui est désormais en place. L'implantation de certains supports sera prochainement modifiée pour qu'ils soient davantage en retrait de la circulation mais cette opération aura eu le mérite d'uniformiser et ainsi d'embellir les entrées de Cruseilles.

Commerçants et artisans, si vous êtes vous aussi intéressés pour avoir des lames, n'hésitez pas à contacter directement l'entreprise Girod Medias au 06 26 03 50 93.



Commerçants, artisans, professions libérales :

Vous êtes concernés ou au courant de changements ou d'événements majeurs concernant les activités économiques de Cruseilles (ouverture, déménagement, grande braderie...), n'hésitez pas à vous adresser à la mairie pour que nous relayions vos informations.





Avec la loi NOTRe, la compétence assainissement a été complètement transférée aux intercommunalités depuis le 1^{er} janvier 2020.

On distingue 2 types d'assainissement :

Collectif



L'assainissement est géré par la collectivité qui assure la collecte et le transport par le réseau Eaux Usées (EU) puis l'épuration grâce à une Station d'Epuration des Eaux Usées (STEP).

Est en zone d'assainissement collectif toute habitation raccordée ou raccordable au réseau public d'assainissement.

Est raccordable toute habitation qui a le réseau en limite de propriété.

Taux de raccordement de 87 % sur la commune de Cruseilles (+/- 2235 abonnés raccordés et raccordables).

Chaque abonné dépend du règlement intercommunal d'assainissement collectif (consultable sur demande à la CCPC). Il verse une redevance d'assainissement collectif intercommunale avec une part fixe et une part variable qui correspond à sa consommation en eau potable.

Tout abonné nouvellement raccordé au réseau paie également une Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC).



Non Collectif

Chacun gère son installation en installant et entretenant son dispositif de traitement ; la collectivité n'a qu'un rôle de contrôle. Est en zone d'assainissement non collectif toute construction à usage d'habitation, non



Taux de 13 % sur la commune de Cruseilles (+/-320 abonnés domestiques non raccordables).

Chaque abonné **dépend du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).**

Il est soumis à un contrôle périodique de son installation d'assainissement non collectif, le plus souvent sous-traité par la CCPC au cabinet Nicot Contrôle, et verse une redevance annuelle identique pour tous, quel que soit la consommation en eau potable.

Zone d'assainissement collectif existante:

A Cruseilles, le réseau d'eaux usées est, pour sa quasi-totalité, séparatif. Cela veut dire que les eaux usées domestiques (salle de bain, cuisine, WC...) et les eaux pluviales sont collectées dans deux réseaux différents et adaptés. Le réseau d'eaux usées mène les eaux à la station d'épuration pour qu'elles y soient traitées tandis que le réseau d'eaux pluviales renvoie les eaux directement au milieu naturel (rivières).

Il existe encore de petits tronçons de réseau unitaire, où sont collectées dans la même canalisation aussi bien les eaux usées que les eaux pluviales, dans le centre de Cruseilles. On décompte environ 37 km de réseau en séparatif et environ 0.2 km de réseau unitaire. Le réseau public est surtout gravitaire : les effluents circulent de haut en bas grâce à la pente de la canalisation et sous l'effet de la gravité. Néanmoins, il existe un ouvrage de relèvement des eaux usées sur le site des Moulins.

Les eaux usées sont dirigées vers la station d'épuration d'Allonzier la Caille située aux bords des Usses dans lesquelles elle rejette les eaux retraitées. Mise en service en 1978, la STEP a une capacité nominale de 12 400 Equivalent Habitant (EH). Il s'agit d'une unité de mesure permettant d'évaluer la capacité d'une station d'épuration ; elle se base sur la quantité de pollution émise par personne et par jour. On considère également qu'un logement équivaut à 1,6 EH.

La STEP traite les eaux usées de quatre communes de la CCPC, Allonzier la Caille, Cruseilles, Cuvat et Villy-le-Pelloux selon les répartitions suivantes :

SITUATION		Total logements raccordés	Total équivalents habitants (EH)	Nouveaux logements en cours de construction prochainement à raccorder	Total à venir en équivalents habitants (EH)
DE LA STEP	Allonzier la Caille	947	1 515	530	2 363
D'ALLONZIER	Cruseilles	2 352	3 763	510	4 579
LA CAILLE	Cuvat	568	909	63	1 010
	Villy-le-Pelloux	461	738	214	1 080
AU 31/07/2022	Total abonnés domestiques	4 328	6 925	1 317	9 032
	Total abonnés industriels	/	1 282	/	1 282
	Total des abonnés		8 207	7 750	10 314

Par rapport à la capacité nominale de 12 400 EH, il reste donc la possibilité de traiter les eaux usées de 2 086 nouveaux EH avant la saturation de la STEP.

Sachant qu'il a été décidé de garder une réserve pour les activités industrielles futures (nouvelles ou extension) pour l'équivalent de 769 EH, il persiste un reliquat de 1 317 EH, soit 823 logements possibles. Il faut également retrancher de ce nombre les 88 futurs abonnés qui sont déjà raccordables à l'assainissement collectif mais qui n'ont pas encore réalisé les trayaux nécessaires.

Au final, il reste donc à répartir la possibilité de traiter les eaux usées de 735 logements entre les quatre communes concernées jusqu'à une potentielle nouvelle solution de traitement.

En effet, la CCPC travaille sur des moyens d'augmenter à terme les capacités de prise en charge des effluents sur le bassin (extension de la STEP existante, envoi d'une partie des effluents sur le bassin versant du SILA...) mais aucune solution techniquement réalisable ne peut être envisagée avant 2030.

Ainsi, jusqu'à cet horizon, l'établissement d'une nouvelle clé de répartition est en cours en tenant compte de la situation de chaque commune. D'ici là, et si on considère la clé de répartition actuelle, Allonzier la Caille a dépassé la part qui lui avait été attribuée tandis que Cuvat et Villy-le-Pelloux arrivent aux limites. Malgré le fort développement de Cruseilles de ces dernières années, notre commune dispose encore de possibilités. Néanmoins, par solidarité avec les 3 autres communes qui ne peuvent stopper totalement la délivrance de permis de construire, nous avons proposé, à la lecture de notre futur PLU et de son objectif de croissance très modéré de 1% par an pendant 10 ans, de limiter notre reliquat à 390 logements et de laisser la liberté aux 3 autres communes de se répartir les 345 logements restants.

En parallèle, nous avons sollicité de celles-ci des engagements forts et des actes en faveur d'une réelle politique de limitation de l'urbanisation et de la densification sur leur territoire afin de s'adapter aux capacités de la STEP, à court et moyen terme.



De nouveaux projets pour le CMJ

Après la pause estivale, les membres du CMJ se sont retrouvés le mardi 20 septembre autour d'un pot de l'amitié pour reprendre leurs activités et échanger sur les projets à venir.

Un premier groupe porte un joli projet de fresque sur le mur du local Télécom à proximité du CLAE.

Ce bâtiment aux abords de l'école est largement tagué et mérite d'être embelli. Les jeunes en charge du projet ne manquent pas d'idées. Ils souhaiteraient voir d'un côté, une représentation des lieux forts de Cruseilles et d'un autre, sous une forme rappelant des planches de BD, l'évocation de l'évolution d'un jeune écolier jusqu'à son adolescence. Les prises de contacts avec des artistes sont en cours pour une réalisation, on l'espère, avant la fin du mandat.

Un deuxième groupe s'active à la réalisation d'un journal qui sera destiné aux anciens de l'EHPAD.

Enfin, les jeunes élus préparent également leur participation à la cérémonie du 11 novembre 2022 et la tenue d'un stand dans Cruseilles pour le Téléthon le samedi 3 décembre 2022.







Dans un espace agréable et cosy, aménagé dans les locaux du CLAE, Evelyne accueille les jeunes de 10 à 21 ans les 1er et 3ème vendredis de chaque mois entre 16h45 et 20h.

N'hésite pas à passer que ce soit juste pour voir, rester 10 minutes ou plus longtemps. C'est gratuit. Confidentialité garantie.

Contact au 07 68 49 54 48





L'École de Musique ouvre une nouvelle classe de violon/alto

L'École de Musique du Pays de Cruseilles a ouvert une nouvelle classe de violon/alto pour la rentrée de septembre. Déjà musicien ou débutant ?

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'école.

L'École de Musique recherche un professeur de piano

L'École de Musique du Pays de Cruseilles recrute un(e) professeur(e) de piano pour 6 h le mercredi après-midi (à partir de 13h30). Le travail est articulé en pédagogie de groupe pour les cours de piano (4h) et en atelier (2h- travail en équipe). Les frais de déplacements sont pris en charge pour moitié pour les déplacements en transport en commun et suivant le barème fiscal pour les déplacements en véhicule particulier.

Nous recherchons un(e) professeur(e) qui sache travailler en équipe, proposer des projets, avec ou sans DE.



Nicole Mourey Mousson, directrice ecole.musique.cruseilles@ccpaysdecruseilles.orge



CULTURE ANIMATION TOURISME

Une fête de la musique sous le signe de la détente

Cette fête s'est déroulée dans la bonne humeur générale. Plusieurs scènes ont permis à différents groupes locaux de se produire face au public.

Pour l'évènement la Grand'rue était fermée (de 18h à 3h du matin) et laissée au public venu en grand nombre. Les deux déviations mises en place ont permis une entière sécurisation des lieux à la satisfaction générale.

Merci aux groupes de musique et aux DJ pour leur talent, aux associations pour la tenue des stands, au Comité des fêtes de Cruseilles pour la programmation musicale, aux commerces de Cruseilles, à Objectif Nuit pour la sonorisation, à la Brigade de gendarmerie et aux sapeurs-pompiers de Cruseilles pour la sécurité et les secours et aux agents et élus municipaux pour toute la logistique.

Un grand merci à tous les participants et rendez-vous l'année prochaine !





Une première réussie pour la soirée guinguette le 9 juillet

Pour cette première édition de « Cruseilles part en Guinguette », jeunes et moins jeunes se sont retrouvés sur la place de l'Église pour danser au son de l'orchestre Blue Note. Certains d'entre vous s'étaient même spécialement habillés pour être tout à fait dans l'esprit un peu rétro de cette soirée.

Objectif Nuit s'est chargé de la logistique et c'est l'association Les Africains des Bornes qui assurait la restauration et proposait des tartines, des crêpes et des boissons.

Fort de ce succès et des retours positifs, nous projetons de réitérer cette soirée Guinguette l'année prochaine. Dans cette perspective, vos idées d'amélioration sont toujours les bienvenues.



Une belle fête du 13 juillet malgré un feu d'artifice perturbé!

Vous êtes venus nombreux ce 13 juillet applaudir le défilé des pompiers puis le feu d'artifice qui a commencé à 22h15. Peu après les premières fusées, le feu s'est interrompu suite à un dysfonctionnement électrique. Heureusement, l'artificier a solutionné le problème et le feu a pu reprendre et se terminer en beauté.

Afin de pallier à l'augmentation du prix des feux d'artifice, la municipalité avait fait le choix de ne pas inclure de bande sonore cette année. Les retours des précédentes années montraient que le son n'était pas entendu tout autour du lac. Une sonorisation vraiment performante aurait nécessité un budget que nous avons jugé trop important.

Merci à toutes les associations qui ont tenu les stands (FC Cruseilles, le Tennis Club, Togolait, Les Traileuses du désert, Les Eaux Closes), à Kebab Plaisir, à Objectif Nuit pour la logistique et l'animation, au groupe Blue Note pour la soirée dansante et à Fêtes et Feux pour le feu d'artifice.

A l'année prochaine!



3^{ème} édition du cinéma en plein air et un record de fréquentation!

Contrairement aux années précédentes les petites laines n'ont pas été nécessaires puisque le cinéma en plein air a eu lieu en pleine période de canicule. Vous êtes venus très nombreux (environ 230 spectateurs !) pour voir « La fine Fleur » dont la projection a débuté à la tombée de la nuit. Un grand merci à Jessica et Bernard, les projectionnistes du Cinébus

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine!



Cinébus de Cruseilles

Partagez votre passion du cinéma et rejoignez l'équipe de bénévoles du Cinébus de Cruseilles.

Renseignements auprès de la mairie par téléphone au 04 50 32 10 33 ou email à mairie@cruseilles.fr.

Journée des métiers d'Art et de l'Artisanat le samedi 17 septembre

La maroquinerie Atelier Boutique Marieke Création a organisé, en collaboration avec la mairie, la Journée des métiers d'Art et d'Artisanat. Vous avez pu découvrir ou redécouvrir les métiers de la poterie, la forge, le tissage, le travail du cuir, la sculpture, la vannerie, la linogravure, la création de bijoux, la coutellerie et d'autres encore.

Dans cette boutique éphémère au grand air, les créations étaient 100% françaises et de qualité. Cet événement fut l'occasion de trouver des cadeaux originaux et porteurs de sens mais aussi de vivre des moments de partage avec les artisans qui ont fait des démonstrations de leur art.

Merci à tous d'avoir été si nombreux !



Intermède à Cruseilles : Toute une journée autour du spectacle et de la musique !

Le 27 août dernier, la compagnie Intermède, dirigée par Edgar Montant, nous a proposé une journée entière dédiée au spectacle et à la musique.

A 11h pour commencer, un concert de cor des Alpes était donné dans la cour de l'EHPAD pour le plus grand bonheur des résidents et des amateurs venus les voir.

En début d'après midi, deux spectacles et un goûter étaient proposés aux enfants et à leur famille : « Le chat botté » et « Rendstoi conte ».

A 18h30, « Bougre !!! », un spectacle de rue musical et déjanté, était offert sur la place de la Mairie (photo).

Et pour clore la journée, les Pop Corn Ladies donnaient leur concert au gymnase en soirée. Ce trio féminin pétillant a interprété a capella un répertoire varié entre rock, funk, chansons françaises et anglo-saxonnes, pour beaucoup réarrangées par leurs soins. Le groupe nous a offert un spectacle de grande qualité ; il a d'ailleurs été repéré par Disney et travaille ponctuellement pour ce grand parc d'attraction.

Nous avons le projet de reconduire le festival pour donner une vraie place à la culture à Cruseilles à travers le spectacle et la musique. Nous espérons que vous serez nombreux à venir en profiter l'année prochaine et qu'Intermède à Cruseilles acquerra une vraie renommée au fil des ans.



Concours des maisons fleuries et jardins potagers : les noms des gagnants dévoilés !

Dimanche 4 septembre, les 13 gagnants du concours 2022 se sont vus remettre des bons d'achats offerts par nos commerçants locaux : Gamm Vert, La Fleuristerie, Revillard Tout Faire Matériaux, Bouchet Frères, La Petite Boutique et la ferme de Chosal.

Catégorie 1 : Jardins fleuris et potagers

1^{er}: M. et Mme Larras

2^{ème}: M. Roy

3^{ème}: M. et Mme Galley

Catégorie 2 : Façades

balcons/fenêtres/terrasse (habitat individuel)

1er: Mme Rose 2ème: Mme Mossiere 3ème: M et Mme Saxod

Catégorie 3 : Façades

balcons/fenêtres/terrasse (habitat collectif)

Coup de cœur : Mme Schmidt

Catégorie 4 : Acteurs économiques

1^{er}: La Fruitière du Mont Salève

2^{ème}: B Belette

Et les coups de coeurs du jury :

1er: Mme Gesler 2ème: M. Merel 3ème: M. Lugaz 4ème: Mme Schmidt 5ème: M. Colomer

Toutes nos félicitations aux gagnants et nos chaleureux remerciements aux sponsors!







Vide grenier le dimanche 11 septembre

Cette année, le vide grenier a rassemblé plusieurs centaines d'exposants dans le centre-bourg de Cruseilles. Bravo au Comité des fêtes pour l'organisation de la 26ème édition de cet évènement toujours aussi attendu!



Après 2 ans d'absence, la foire agricole de Cruseilles fait son grand retour le dimanche 16 octobre 2022

Les jeunes agriculteurs seront heureux de vous accueillir dans le centre-bourg pour le concours de jugement de bétail.

Vous pourrez profiter de diverses animations, notamment pour les enfants, et d'un marché de producteurs.

Un repas « pot au feu » vous sera proposé à midi sous un chapiteau chauffé. Ils vous attendent nombreux pour admirer leurs belles vaches apprêtées et le matériel agricole étincelant!

Pour la bonne organisation de la manifestation, l'accès au quartier du Corbet, à la place de l'Église, à la rue de la Charrière et à la rue des Frères sera condamné le dimanche 16 octobre de 5h à 19h .

Merci pour votre compréhension!

Une nouvelle édition d'Octobre Rose

La municipalité se mobilise pour oeuvrer à la sensibilisation au dépistage du cancer du sein dans le cadre de l'opération Octobre rose.

L'an dernier nous avions soutenu l'équipe de personnels soignants du Centre Médical Martel de Janville à Bonneville et récolté 2'200 euros de dons.

Une partie de cet argent a déjà permis à des patientes de l'établissement de santé de bénéficier d'une large gamme de produits AVENE, de soins de détente et de beauté ou encore de massages. Ces soins spécifiques, adaptés à chaque personne soignée, sont de vrais moments de répit et une parenthèse agréable dans le parcours de soin. Sur les 6 derniers mois, la socio-esthéticienne a déjà effectué 110 interventions auprès de 100 patientes.

Cette année, le choix de la municipalité s'est porté sur Le Comité Féminin pour le dépistage du Cancer du sein 74. La municipalité reversera l'intégralité des dons récoltés à cette association qui a pour but d'informer sur l'importance du dépistage précoce et d'encourager le public à la prévention.

Diverses actions étaient programmées début octobre :

Le dimanche 2 octobre dès le matin, l'ADMR proposait, sur le marché, des boissons et des gâteaux aux visiteurs et une Marche Rose de 5 km était organisée par l'association Passion Montagne Randonnée aux alentours de Cruseilles. Les marcheurs ont pu se ravitailler et trouver des boissons et snacks offerts par Carrefour Market Cruseilles.

Un jeu « La tête et les jambes » faisant appel aux connaissances des participants sur l'histoire de Cruseilles et le dépistage du cancer du sein ainsi qu'à leurs capacités sportives, était organisé en collaboration avec les associations La Salévienne et les Archers du Salève.

Une tombola permettait de gagner des créations offertes par les associations CréaArt et Jeux d'aiguilles.

Coline Cavagnoud, professeur de zumba au CODC, a proposé 2 séances d'initiation pour petits et grands.

Et comme il n'y a pas de fête sans musique, l'Harmonie Cruseilles-Le Châble et le groupe ORION étaient là pour assurer l'ambiance!

Les vendredi 7, samedi 8 et dimanche 9 octobre, l'association Les Sources de l'Art avait programmé 4 spectacles dont la moitié des bénéfices étaient reversés aux associations Les Drôles de rames (association soutenue en 2020) et au Comité Féminin pour le dépistage du Cancer du Sein 74.

La municipalité remercie chaleureusement les nombreux bénévoles et participants à ces évènements qui se sont unis pour soutenir tous ensemble cette belle cause. Encore merci à vous tous ! Pour ceux qui n'ont pas pu assister à ces différentes manifestations, nous vous rappelons que durant tout le mois d'octobre vous pouvez faire un don dans les tirelires roses disposées chez les commerçants de Cruseilles.

Une collecte de tissus (tissus au mètre ou coupons propres en 100% coton) est également organisée à la mairie au profit de l'association Lovely Solidarity. Cette association fournit des sacs en tissu aux femmes opérées pour y ranger les drains nécessaires suite aux opérations.

Cette belle association recherche un ou une bénévole pour le secteur de la Haute-Savoie.

Pour toutes questions : gard@lovelysolidarity.org ou www.lovelysolidarity.org

Encore une nouveauté à Cruseilles : venez patiner pendant les vacances de Noël!

Tous à vos patins!

Du samedi 17 décembre 2022 au dimanche 2 janvier 2023 inclus, la municipalité vous propose de venir profiter d'une patinoire éphémère de 200 m², synthétique bien sûr, sur le parking du complexe sportif intercommunal. Vous pourrez louer les patins sur place et siroter un bon chocolat chaud ou encore déguster une crêpe.

Nous avons hâte de vous y retrouver et que le meilleur patineur gagne!





SPORT ET ASSOCIATIONS



Une section danse très active au CODC

L'école de danse du CODC a mis à l'honneur ses graines d'artistes lors des spectacles de juin dernier, après 2 années d'attente dues au covid. Les 89 élèves de danse classique et jazz dance, ainsi que les 43 élèves de streetdance, sous la direction de leurs professeurs respectifs Liliane Leraud Vidon et Elizabeth Harvey, ont présenté le fruit de leurs apprentissages et entraînements.

L'Art et la Culture ont toujours été le moteur de ces deux professeurs aux parcours différents mais qui partagent l'objectif commun de transmettre des valeurs de partage, de travail, de rigueur, de beauté du geste, d'expression de soi, de plaisir et aussi parfois des messages sociétaux comme la place de la femme, l'égalité à l'école ou le droit à la différence (TDA).

Cela fait bientôt 22 ans que Liliane a créé l'école de danse du CODC pour filles et garçons, pour la plus grande joie de ses élèves dont l'âge oscille de 4 ans à 70 ans. Elle propose aux plus téméraires de participer au Concours Ardra de Bourg en Bresse en danse classique et jazz. Grâce à son expérience des festivals et concours, elle a permis d'en propulser plus d'un dans le monde de la danse et au conservatoire.

Dans un style complètement différent et complémentaire, Elizabeth, pour sa part, nous vient d'Angleterre et nous a apporté son expertise en Danse Disco, Streetdance et The Mix by Piloxing, autres techniques pour aider les jeunes à s'exprimer avec leur corps et sentir la musique.

La saison de danse redémarre et les projets de chorégraphies sont nombreux. De quoi occuper nos jeunes agréablement et sainement jusqu'au mois de juin prochain!

Un nouveau moniteur au tennis club de Cruseilles

Un nouveau coach vient de rejoindre le tennis club de Cruseilles. En provenance de Corse où il exerçait dans un club de tennis proche de Bastia, Pedro Pereira est âgé de 36 ans. Il vit en couple et est papa d'un jeune enfant de 6 ans

Ce fervent de compétition était classé 2/6 et a eu l'occasion d'intégrer le pôle espoirs France où il a notamment côtoyé Gaël Monfils.

Après avoir longuement voyagé autour du monde, il a choisi de s'installer dans notre région.

Aujourd'hui, pour le club, il se lance beaucoup d'objectifs :

- développer la structure avec pour valeur première : le plaisir de jouer,
- monter le niveau des jeunes en compétition,
- mettre en place des outils pédagogiques et ludiques pour les très jeunes,
- et créer un nouveau site internet.

Nous lui souhaitons la bienvenue à Cruseilles et une pleine réussite !











Beaucoup de monde au forum des associations le samedi 3 septembre

Le Comité des fêtes de Cruseilles et son président Nicolas Rioland étaient en charge de l'organisation du traditionnel forum des associations le samedi 3 septembre.

Vous êtes près d'un millier de personnes à vous être déplacées au gymnase des Ebeaux pour y rencontrer les nombreuses associations de Cruseilles et des environs. Il fallait faire preuve de beaucoup de patience pour arriver devant les stands et obtenir les précieux renseignements pour cette nouvelle saison 2022/2023. Un franc succès donc pour les quelques 40 associations présentes.

Parmi elles, 2 nouvelles venues, Impro Export et la chorale de Cercier à qui nous souhaitons la bienvenue.

« La 4S du Salève » a relevé le défi pour la 4^{ème} édition

L'association La Coppandy du Salève organisait sa 4ème édition de la 4S du Salève le dimanche 28 août.

Au départ du Complexe sportif de Cruseilles, ce sont environ 400 participants qui sont partis à l'assaut des routes du Mont-Salève.

Les élus locaux et départementaux étaient bien représentés avec la participation sur leur vélo de M. Martial Saddier (Président du Conseil Départemental de Haute-Savoie), de Mme Christelle Petex-Levet (Député de Haute-Savoie et Conseillère Départementale de Haute-Savoie), de M. David Ratsimba (Conseiller Départemental de Haute-Savoie), de Mme Christine Megevand (Maire de Saint-Blaise), de Mme Nadine Perinet (Maire de La Muraz).

Mme Sylvie Mermillod (Maire de Cruseilles) ainsi que M. Xavier Brand (Président de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles), sont venus les féliciter à leur arrivée.

Malgré une température très fraîche (11° C) et un brouillard à couper au couteau entre le col des Pitons et La Croisette, tous les participants ont été ravis par les parcours, l'ambiance et l'organisation.

Lors de cette édition, le participant le plus âgé avait 79 ans et le plus jeune, Arès, 11 ans. Ares s'est d'ailleurs particulièrement illustré puisqu'il a réalisé, avec son père Carlo, les 4 montées. Cette performance a été remarquée par les organisateurs et une haie d'honneur les a accueillis à leur arrivée à Cruseilles.

Les organisateurs remercient les bénévoles, amis, partenaires, sponsors sans qui cette magnifique randonnée à vélo ne serait pas possible.

Ils adressent également leurs remerciements aux élus des communes jouxtant le Salève, à la CCPC, aux différents services du Département pour leurs aides techniques, financières ou simplement leur soutien...

Plus d'infos sur : www.coppandy.org Contact : Association La COPPANDY du Salève -

info@coppandy.org



Suivez nos actualités sur la page Facebook l'application Intramuros et le site Internet de la mairie www.cruseilles.fr



Mise à disposition ponctuelle du véhicule 9 places pour les associations

La municipalité a décidé de mettre à disposition des associations ayant leur siège social à Cruseilles le nouveau véhicules 9 places (voir l'article page 28) lorsqu'il n'est pas utilisé par les services municipaux.

Dans ce cadre, le prêt du véhicule sera réservé aux déplacements de plus de cinq personnes, ayant un lien direct avec l'objet de l'association, et uniquement pour les adhérents et/ou membres de la structure.

La durée de mise à disposition et l'objet du déplacement seront fixés par un formulaire qui devra être déposé par l'association entre deux mois (maximum) et trois semaines (minimum) avant la date d'utilisation souhaitée. Une réponse favorable ou défavorable sera apportée à l'association au minimum 15 jours avant la date d'utilisation souhaitée.

Le véhicule est mis à disposition gracieusement.

Les frais de carburant et de péage sont à la charge de l'association qui doit impérativement rendre le véhicule avec le plein effectué.

Retrouvez sur le site internet de la mairie le formulaire de demande de prêt ainsi que la convention type qui fixe l'ensemble des modalités de mise à disposition du véhicule.



Un été caniculaire et sec

Nous avons vécu un été 2022 difficile avec une chaleur excessive et une sécheresse exceptionnelle.

Concernant la canicule, nous avons activé notre chaine de solidarité en appelant ou en visitant régulièrement les personnes seules ou qui s'étaient inscrites en mairie. Pour ce qui est de la situation très critique sur le département de la Haute-Savoie en termes de sécheresse, les mesures de restriction des usages de l'eau se sont enchainées dès la mi-juillet.

Le dernier arrêté en date du 5 août est toujours en vigueur jusqu'au 30 octobre 2022 ou jusqu'à son abrogation.

Nombreux sont les habitants qui ont répondu à l'appel des communes et de la CCPC demandant de se responsabiliser en limitant drastiquement leur consommation en eau potable. Certains ont fait moins d'efforts...

Quoi qu'il en soit, cette période nous a fait réfléchir à nos comportements et nous a sensibilisés à l'intérêt de récupérer l'eau de pluie dont l'utilisation était permise sans restriction.

Nos collectivités ont d'ores et déjà engagé une réflexion sur les actions à mener afin de consommer moins d'eau à l'avenir.

De nouveaux panneaux d'information aux Dronières

Les panneaux imaginés par des membres de la commission « Développement durable » ont été installés courant septembre aux abords du parc à daims.

Prochainement, ils seront complétés par des panneaux explicatifs supplémentaires au bord du lac des Dronières.

Merci à Michel et Stéphane pour leur aide précieuse dans la conception et aux agents des services techniques pour la pose!



Formation sur les plantes exotiques envahissantes : comment les reconnaitre ?

Le mardi 20 septembre 2022, en mairie de Cruseilles, le Syndicat de Rivières des Usses a convié les services techniques ainsi que les élus des communes environnantes (voirie, espaces verts, aménagement...) à une formation sur la reconnaissance et la gestion des plantes exotiques envahissantes (dites « invasives »).

En effet, le Syr'Usses intervient sur certains secteurs, en cours d'eau et zones humides ; cependant, pour limiter la progression de ces plantes sur le territoire, tous les acteurs sont concernés et peuvent intervenir à l'échelle de leurs projets d'aménagement et pendant leurs chantiers.

Durant cette journée, après la découverte des différentes plantes exotiques envahissantes (PEE) présentes sur le territoire, des exercices de reconnaissance et l'exposé des moyens de gestion (lutte, plantes de remplacement, plantes pour la renaturation...), les participants ont pu se rendre sur le terrain pour mettre en pratique leurs acquis.

Extinction de l'éclairage public pour "La nuit est belle !"

Dans la continuité de la démarche engagée depuis juin dernier avec l'extinction partielle ou totale de l'éclairage public dans les hameaux de Cruseilles et le centre-bourg, notre commune a participé le vendredi 23 septembre 2022, à l'évènement du Grand Genève « La nuit est belle! » en n'allumant pas son éclairage public le temps d'une nuit afin de sensibiliser les habitants au patrimoine nocturne.

Cette action inédite, et la plus grande du genre en Europe, bénéficie désormais d'un engouement général. Elle est assurément devenue un rendez-vous incontournable pour les habitants du Grand Genève et bien au-delà.

L'édition 2022 spéciale « économies d'énergie » est allée encore plus loin encore, en associant davantage les privés - habitants, commerçants et entrepreneurs - et en les encourageant à éteindre leur éclairage, le soir du 23 septembre.

Certains commerces ont fait preuve d'ingéniosité durant « La nuit est belle! » et ont même organisé des animations spécifiques : repas à la chandelle, apéro, lectures, dégustation à l'aveugle, mini-concerts acoustiques...

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition !



De nouveaux véhicules pour la commune

Fin 2021, la municipalité a engagé des démarches afin d'équiper la commune d'un véhicule adapté aux différents besoins des services, particulièrement le service enfance jeunesse pour le déplacement des enfants.

Ce véhicule a été financé par le biais d'une régie publicitaire pour laquelle 15 annonceurs du territoire ont répondu présents :

Agence Immobilière NGL 32, Autosûr Lavorel, Boulangerie Meunier, Central Garage Cruseilles, Crédit Mutuel, Cruseilles Autos Citroën, ESLC Alpes, ISL Immobilière Savoie Léman, Kocatas Maçonnerie, La Dolce Serata, La Jolie Cour, Presset Immo, Tout Faire Matériaux SAS Revillard, Transfret EURL, U Express Allonzier.

Nous les en remercions chaleureusement!

Etant donné le succès remporté par cette opération, un deuxième véhicule est en cours de financement. Les entreprises intéressées peuvent donc contacter la mairie pour plus d'informations.



Jamais le risque de coupures de courant n'avait été aussi élevé que pour l'hiver 2022-2023 qui se profile.

Mis au point par l'Ademe (Agence de la transition écologique) et

RTE, Écowatt est un dispositif qui permet d'alerter les consommateurs, les entreprises et les collectivités à temps pour qu'ils réduisent leur consommation d'électricité, évitant ainsi les délestages.

Il suffit de s'inscrire sur www.monecowatt.fr pour être averti des coupures de courant à venir et participer à les éviter en baissant sa consommation.

En décalant certains usages, vous contribuez à assurer l'alimentation en électricité de tous durant les périodes de tension sur l'approvisionnement.

Adoptons les bons gestes!



PROCHES DE VOUS



Un nouvel arrêté contre les nuisances sonores

Suite à des plaintes récurrentes de riverains concernant les nuisances sonores occasionnées par des bruits excessifs et abusifs, nous avons décidé de prendre un arrêté récapitulant toutes les règles en vigueur en termes de bruit.

Il est consultable sur le site internet de la mairie dans le menu Affichage légal / Arrêtés permanents.

Vous y trouverez de nombreuses informations concernant notamment les véhicules, les alarmes, les chantiers, les terrasses des bars, les animaux domestiques, le voisinage...

Nous comptons sur chacun pour respecter ces règles afin de garantir le bien vivre ensemble.



Circulation à vélo : des règles simples pour bien vivre ensemble

La circulation des vélos dans le centre-bourg de Cruseilles s'intensifie et nous nous en réjouissons.

Cependant, pour éviter tout accident, et pour que la cohabitation de tous se passe bien, notamment avec les piétons, nous demandons aux cyclistes de bien respecter ces deux règles simples :

- ne roulez pas sur les trottoirs : la place du vélo est sur la chaussée ; n'hésitez pas à la prendre franchement pour être bien visibles de la part des conducteurs de voiture et ainsi garantir votre sécurité.
- n'attachez pas vos vélos n'importe où : il existe de nombreux porte-vélos dans Cruseilles et la municipalité vient d'en ajouter de nouveaux place du Monument, le long de la Grand'rue ; utilisez-les, ils sont là pour vous ! D'avance merci, et bons déplacements à vélo!

Installation de deux défibrillateurs et renouvellement de celui du gymnase

Afin de répondre à la réglementation en termes de sécurité et de prévention, mais aussi pour optimiser les gestes de premiers secours en cas d'arrêt cardiaque sur notre commune, nous avons installé deux nouveaux défibrillateurs.

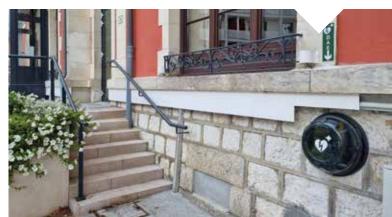
Le premier a pris place sur le mur de la mairie, aux pieds des escaliers entre la porte de l'accueil et la librairie. Il permet de couvrir tout le périmètre du centre-ville.

Le second est fixé sur la paroi des toilettes automatiques situées sur le parking du tennis, le long de la route des Dronières.

Il est ainsi à proximité de l'ensemble des activités qui peuvent se dérouler sur le site des Dronières.

Enfin, le défibrillateur situé au gymnase a été renouvelé.

Ces trois appareils sont donc accessibles de tous en cas d'urgence. Leur utilisation est simple et intuitive, il suffit de se laisser guider par la voix qui explique la marche à suivre.





Arrivée de 2 nouveaux médecins à Cruseilles le 1er septembre

La municipalité est heureuse d'accueillir sur la commune et souhaite la bienvenue à Pauline Briand et Lisa Bouvier, deux nouveaux médecins, qui ont rejoint la Maison de Santé Pluriprofessionnelle depuis le 1er septembre 2022.

Mise à jour de l'adressage sur la commune

Depuis quelques mois, la commune s'est lancée dans une importante mise à jour de l'adressage sur l'ensemble de son territoire avec l'entreprise CICL.

En effet, cette compétence communale a un impact direct sur les habitants en permettant la mise en place efficace de nombreux services : distribution du courrier, livraison de colis, déploiement de la fibre optique, guidage GPS.... Un bon adressage est même vital parfois en cas d'un besoin d'intervention rapide des secours.

L'adoption de la loi 3DS en février dernier a confirmé l'obligation pour toutes les communes de procéder à la dénomination des voies et lieux-dits et à la numérotation des constructions.

Pour ces raisons, il convient aujourd'hui de renommer les voies de desserte d'un certain nombre d'habitations et de leur réaffecter un numéro d'adressage afin de les rendre plus facilement identifiables auprès des services et prestataires.

Nous sommes bien conscients des désagréments que peut causer ce changement en termes de démarches administratives mais c'est la meilleure solution pour garantir aux habitants d'être parfaitement identifiés auprès des différents acteurs du territoire (services de secours, énergie, télécommunications, livraisons diverses...) et ainsi continuer à bénéficier de leurs services.



Dématérialisation de l'affichage communal depuis le 1er juillet 2022

Suite à une évolution de la loi, l'affichage légal se fait désormais en grande partie sur le site internet de la mairie.

Pour ceux qui n'ont pas accès à internet, vous pourrez consulter l'affichage communal en format papier sur simple demande en mairie.



La prise de rendez-vous en ligne remporte un franc succès

Comme annoncé lors du dernier bulletin municipal, la prise de rendez-vous en ligne pour les demandes et remises des cartes nationales d'identité et des passeports a démarré le 1er juillet 2022.

Elle se fait via un lien présent sur le site internet de la mairie.

Aujourd'hui, plus de 50 % des demandes de rendezvous se font en ligne et le nombre augmente régulièrement. Cela permet ainsi de libérer du temps pour les agents d'accueil de la mairie afin de répondre à d'autres demandes des administrés.

Néanmoins, nous vous rappelons que les demandes de rendez-vous sont toujours possibles en mairie ou par téléphone au 04 50 66 76 40.



REVUE DE PRESSE

Inauguration du complexe sportif intercommunal et de la salle socio-culturelle le samedi 2 juillet



Après un peu plus d'un an de mise en service, l'équipement a enfin pu être inauguré.

En effet, la crise COVID ne nous permettant pas de faire une belle inauguration avec toute la population comme nous l'imaginions, nous avions préféré patienter.

Aujourd'hui, c'est chose faite! Entourés de nombreux élus, des entreprises qui ont construit le bâtiment, des associations, des enfants, des jeunes et des habitants, nous avons coupé le ruban.

Les participants ont ensuite pu visiter le complexe avec un guide puis profiter d'une paella géante pour le repas de midi.

Les associations ont proposé des démonstrations de leurs activités.

Ce fut une belle journée!

Remise d'un chèque de 10 000€ à l'association Nos P'tites Etoiles par le rotary club d'Annemasse le 22 juillet

Suite au succès de la journée "balades en véhicules d'exception" aux Dronières, le Rotary Annemasse-Genevois a pu remettre un beau chèque de 10 000 € à l'association Nos P'tites Etoiles.

En effet, cette journée avait remporté un vif succès, bien au delà des attentes des organisateurs, mais la forte affluence avait aussi engendré quelques désagréments pour les riverains.

Si cette manifestation est reconduite l'an prochain, nous veillerons à mieux encadrer la circulation des véhicules. Bravo à tous pour ce bel événement pour une belle cause!





Présence de la patrouille équestre de la gendarmerie en août

Un binôme de gendarmes à cheval, accompagné de gendarmes à VTT, était présent sur notre commune les 11, 18 et 25 août.

Ces patrouilles sont toujours appréciées, elles permettent un contact plus facile avec la population et l'accès à des lieux plus "escarpés" comme le site des Dronières.

Merci à la brigade de gendarmerie de Cruseilles pour cette opération !

Tri des daims aux Dronières avec les sapeurs-pompiers de Haute-Savoie

Comme nous vous l'avions déjà expliqué, il était devenu impératif de réguler la reproduction des cervidés afin de limiter la taille du troupeau, risquant de devenir, à terme, inadaptée à la superficie du parc.

Aussi, le samedi 3 septembre 2022, nous avons profité d'une matinée de formation des sapeurs-pompiers de Haute-Savoie concernant les interventions sur les animaux, pour effectuer un tri des mâles reproducteurs afin de les installer dans le parc secondaire.

Pour ce faire, les daims ont été endormis puis transportés dans l'autre parc. Trois mâles ont été vasectomisés afin de les laisser avec les femelles. Ainsi, nous pourrons désormais mieux contrôler le nombre de naissances.

Un grand merci à la vingtaine de sapeurs-pompiers du département qui ont mené à bien cette opération délicate et laborieuse!



Un beau soleil pour la traditionnelle fête du pain de Deyrier

Comme traditionnellement, le dimanche 11 septembre 2022, nous avons pu y déguster ou acheter à l'emporter de délicieux pains, tartes à la praline ou Saint-Genix cuits au feu de bois. Sur la place du pèse-lait, les habitants du village ainsi que les visiteurs habituels ont passé une belle journée autour d'un verre et d'un repas diots-crozets ou frites-saucisses.





Une belle inauguration de l'extension / réhabilitation de l'école élémentaire, du CLAE et des espaces extérieurs

Vous étiez nombreux au rendez-vous le vendredi 9 septembre 2022 pour cette inauguration qui a réuni dans la convivialité élus, personnels des collectivités, entreprises, parents, enfants, ou tout simplement habitants.

Les enfants ont été très patients durant les discours puis ils ont clôturé la partie officielle avec un beau chant.

Nous remercions également le traiteur JLZ CONCEPT de Cruseilles pour l'excellent buffet apprécié de tous.



Un vif succès pour les portes ouvertes des sapeurs-pompiers de Cruseilles le samedi 17 septembre

Elles furent une belle réussite avec un nombre important de visiteurs

Les enfants, bien attachés, ont pu grimper à la grande échelle ou encore monter dans le « célèbre » camion des pompiers pour appuyer sur le klaxon.

Les grands aussi ont pu s'essayer à plusieurs activités dont l'initiation aux gestes de premiers secours.

Bravo à nos sapeurs-pompiers et espérons que cette journée suscite des vocations...

Willkommen in Cruseilles, deutsche Reservesoldaten!

Le lundi 19 septembre 2022, la municipalité a été très honorée de recevoir en mairie les militaires de réserve de la région de Bayreuth qui avaient participé à la cérémonie du 11 novembre 2018 marquant le centenaire de la fin de la première guerre mondiale. A l'époque, leur présence, ainsi que celle de leurs homologues italiens, suisses et français, avait réhaussé le symbole de paix recherché lors de cette commémoration.

Nous les avons remerciés chaleureusement et, accompagnés de représentants de l'Association des Officiers de Réserve de la Haute-Savoie et des AFN, nous avons longuement échangé en français et en allemand pour les plus téméraires...





TRIBUNE LIBRE

Rassemblés pour faire entendre les voix de tous, nous, élus des listes minoritaires, maintenons notre mobilisation dans le cadre de la révision du PLU. Face aux nombreuses interpellations d'habitants de Cruseilles au courant de ces dernières semaines, nous travaillons à la création d'un groupe citoyen.

Il permettra une consultation et une communication constructive et ouverte sur les besoins des Cruseilliens, pour répondre aux nombreuses questions laissées ouvertes sur ce projet controversé présenté en juin.

Nous vous préciserons les modalités de fonctionnement de ce groupe très prochainement. D'autre part, nous invitons tous les citoyens à s'exprimer largement au sujet du nouveau PLU, lors de sa prochaine consultation publique.

Vous avez été nombreux à vous interroger sur la gestion des ressources en eau et sur la capacité également fragilisée à traiter l'assainissement sur notre communauté de Commune. La situation est sensible et nous faisons face à des problèmes qui ne vont pas s'arranger si Cruseilles et les communes environnantes poursuivent leur expansion avec la construction de nouvelles habitations; et cela sans compter l'accroissement de la circulation motorisée qui augmente considérablement les nuisances polluantes.

Il est certain qu'aucune de nos trois listes, si elles avaient été majoritaires, n'auraient transformé la zone actuellement artisanale du centre-ville en zone habitable pouvant accueillir de nouveaux logements, fussent-ils sous forme de résidence senior. C'est davantage une zone de services publics et d'accueil d'entreprises qui y aurait sa place. La demande en surfaces artisanales est de fait assez forte mais elle ne justifie pas que l'on supprime des possibilités d'installation au centre bourg pour les placer sur du terrain agricole, sacrifiant ainsi davantage d'espace vert !

Qu'en est-il de la reconquête de la biodiversité promise en juin 2020 par la municipalité.

Par ailleurs, la répétitions ces derniers mois de démissions et départs anticipés au sein du personnel de Mairie et du conseil municipal nous questionne. La dernière en date étant la procédure juridique administrative lancée par l'équipe municipale à l'encontre de Daniel Bouchet. Cette dernière a conduit l'ancien Maire à confirmer sa démission.

Toute l'équipe « Unis pour Cruseilles » tient à remercier chaleureusement Daniel Bouchet pour l'oeuvre accomplie pendant son mandat et son implication ces dernières années au service de sa commune.

En regrettant son départ, son équipe lui souhaite une retraite bien méritée.

Merci à Mme le maire pour l'hommage rendu à l'issue du dernier conseil municipal.

De notre côté, nous maintenons notre engagement dans l'animation de Cruseilles et au sein des commissions, même si ces dernières se font de plus en plus rares.





ÉTAT CIVIL De juin à août 2022

Bienvenue



Thiago BOVAGNE le 11 mars 2022

Elio CROCHON le 10 juin 2022

Marcus & Clovis FAUCHERE le 13 juillet 2022

Sasha de PALMAS le 30 août 2022





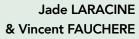
Denise GERMAIN Le 21 mai 2022 à 94 ans

Marcel LENOIR Le 12 juin 2022 à 73 ans **Edouard GIRAUDI** Le 10 juillet 2022 à 79 ans

Jean BALLEYDIER Le 8 août 2022 à 92 ans

Mariages \$





Le 28 mai 2022



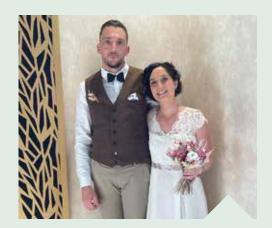
Catherine FIJAK & Jean-Luc SAGE

Le 28 mai 2022





Sandy BALME & Benjamin GALLOIS Le 4 juin 2022



Emilie PONTET & Léo MUSCIO Le 27 août 2022



Audrey MINGORANCE & Philippe AILLOUD Le 27 août 2022



MAIRIE - SERVICES ADMINISTRATIFS

35 place de la Mairie, 74350 Cruseilles

Ouvert au public du lundi au vendredi: 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h.

Fermé le mardi et samedi

Tél.: 04 50 32 10 33 - mairie@cruseilles.fr - www.cruseilles.fr



SERVICE ACCUEIL ET ÉTAT CIVIL:

04 50 32 10 33

SERVICE PASSEPORTS ET

CARTES D'IDENTITÉ: 04 50 66 76 40

SERVICE URBANISME: 04 50 32 05 49

SERVICES TECHNIQUES: 04 50 32 05 53

SERVICE COMMUNICATION - SPORTS

ET ASSOCIATIONS: 04 50 66 76 43

GYMNASE: 04 50 44 02 03

GENDARMERIE: 04 50 44 10 08

POMPIERS: 04 50 44 11 90

AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL :

04 50 44 09 45

BIBLIOTHÈQUE: 04 50 44 22 85

CENTRE NAUTIQUE DE L'ESPACE

BERNARD PELLARIN: 04 50 44 12 68

CENTRE TECHNIQUE DÉPARTEMENTAL :

04 50 33 58 50

COLLÈGE LOUIS ARMAND: 04 50 44 10 78

COLLÈGE MONTESSORI: 04 50 68 96 38

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU

PAYS DE CRUSEILLES : 04 50 08 16 16

CRÈCHE ALFA 3A BRIN DE MALICE :

04 50 64 02 53

CURE DE CRUSEILLES: 04 50 44 10 14

DÉCHETTERIE DES MOULINS: 04 50 32 16 30

ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE:

04 50 44 14 43

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE:

04 50 44 10 09

ÉCOLE PRIVÉE SAINT-MAURICE:

09 64 22 47 41

EHPAD SALÈVE - GLIÈRES

(maison de retraite): 04 50 44 12 80

GARDERIE PÉRISCOLAIRE PRIMAIRE :

04 50 44 19 70

GARDERIE PÉRISCOLAIRE MATERNELLE:

04 50 01 26 05

SERVICE ENFANCE JEUNESSE: 04 50 44 19 70

INSTITUT MÉCANIQUE AÉRONAUTIQUE :

04 50 44 15 11

MAISON FAMILIALE DES DRONIÈRES:

04 50 44 26 30

MAISON FAMILIALE DES ÉBEAUX:

04 50 44 10 58

POLE MÉDICO SOCIAL: 04 50 33 23 89

RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES:

04 50 32 38 78





ASSOCIATIONS:

Communiquez à la mairie les dates de vos prochains événements.
Nous relaierons vos informations.

OCTOBRE

> Jeudi 13 à 20 h

CONFÉRENCE

« Comprendre l'enfant pour mieux l'accompagner » Salle de réunion du gymnase

> Dimanche 16

COMICE AGRICOLE

Organisé par les Jeunes Agriculteurs de Cruseilles Centre-bourg de Cruseilles

> Dimanche 16 à 12h

REPAS SAUCE COFFE à emporter Organisé par les AFN Salle principale du gymnase

> Dimanche 16 à 17h30

« AMITIÉS SINCÈRES »

Pièce jouée par la troupe du petit théâtre du Salève de Collonges sous Salève

Soirée proposée par l'association Espace Théâtre

Théâtre de Cruseilles

> Vendredi 28 de 15h30 à 19h30

DON DU SANG

Salle annexe du gymnase

> Samedi 29 à 12h

REPAS DES AINÉS Organisé par le CCAS de la mairie de Cruseilles Salle socio-culturelle

• • • • • • • • • • • •

> Dimanche 30 à partir de 14h

BOUM D'HALLOWEEN Organisée par l'APE des écoles publiques

Salle annexe du gymnase



NOVEMBRE

> Samedi 5

BOURSE AUX SKIS Organisée par le ski club de Cruseilles Salle principale du gymnase

> Samedi 5 et dimanche 6

EXPOSITION CRÉARTSSalle principale du gymnase

> Dimanche 13 à 14h30

SPECTACLE

Organisé par l'association « Lou patoué du Salève » Théâtre de Cruseilles

> Dimanche 13 de 9h à 15h

BOURSE AUX JOUETS Organisée par l'APE des écoles publiques Salle principale du gymnase

> Vendredi 11 à 20h30

SPECTACLE DE MAGIE
Proposé par le cercle magique de
Cruseilles
Théâtre de Cruseilles

> Vendredi 18 à 19h30

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS Par la municipalité de Cruseilles Salle consulaire de la mairie

> Dimanche 20

TOURNOI SPORTIF VALIDES -HANDICAPÉS

Organisé par les Traileuses du désert Salle principale du gymnase

> Dimanche 20 à 17h30

« CORDES SENSIBLES »
Pièce jouée par les TTT (semeurs de joie) de Saint-Martin-Bellevue
Soirée proposée par l'association
Espace Théâtre
Théâtre de Cruseilles

> Samedi 26

TARTIFLETTE DU FOOT REPAS DANSANT Soirée organisée par le Football Club de Cruseilles Salle principale du gymnase

DÉCEMBRE

> Samedi 3

« AMCATARE » Pièce proposée par l'association Les Sources de l'art Théâtre de Cruseilles

> Dimanche 4 à 14h30

THÉ DANSANT

Organisé par l'APE des écoles publiques Salle principale du gymnase

> Samedi 10 et dimanche 11

MARCHÉ DE NOËL

Organisé par le comité des fêtes Salle principale du gymnase

> Du samedi 17 décembre au dimanche 2 janvier

PATINOIRE

Proposée par la municipalité de Cruseilles Parking du complexe sportif intercommunal

> Mardi 20 de 15h30 à 19h30

DON DU SANG

Salle annexe du gymnase

JANVIER

> Samedi 14 à 20h

CONCERT DU NOUVEL AN DE L'HARMONIE CRUSEILLES-LE CHÂBLE Salle principale du gymnase

> Samedi 28 à 20h30

« QUI EST MONSIEUR SCHMITT ? » Pièce jouée par les gars de la rampe de Rumilly Soirée proposée par l'association Espace Théâtre Théâtre de Cruseilles

> Dimanche 29

REPAS CHOUCROUTE Organisé par l'OGEC Salle principale du gymnase

MAIRIE DE CRUSEILLES

35, place de la Mairie 74350 Cruseilles Horaires d'ouverture : Lundi-Mercredi-Jeudi et Vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h. e-mail : **mairie@cruseilles.fr**

Tél: 04 50 32 10 33 Facebook: Mairie de Cruseilles

www.cruseilles.fr



